



Portail d'affaires

## Vente aux grossistex de matériel électrique thermique

Annonce V68016 mise à jour le 30/10/2024

### Description générale

#### Fiche d'identité de la société

Forme juridique	Ent.individuelle
Ancienneté de la société	Entre 5 et 10 ans
Localisation du siège	Flandre-Occidentale

#### Résumé général de l'activité

Vente aux grossistes de matériel électrique thermique.

Fabrication et commercialisation du chauffage pour le tertiaire et l'industrie.

Implantée en Belgique (à 40 km de Lille), la société rayonne sur la France, la Belgique et le Luxembourg.

Société spécialisée en matériel de chauffage électrique aérotherme, Atex-câbles chauffants, convecteurs, radiateurs ailettes, rideaux d'air, ventilo, convecteurs et régulations.

Site internet + catalogue en ligne.

Clientèle essentiellement des grossistes comme Rexel / SONEPAR / YESS / Indépendants / grands comptes chez Vinci/Bouygues / Eiffage ...

### Éléments chiffrés

#### Éléments chiffrés concernant la cession

En k€/année	2021	2022	2023	2024
CA		400	550	
Marge brute				
EBE				
Rés. Exp.		25	200	
Rés. Net		15	150	

En k€/année	2021	2022	2023	2024
Salariés		3	3	

## Indications concernant les éléments chiffrés

2 salariés + le gérant, couple dirigeant.

Société appartenant à une holding anglaise.

1 adresse en France et en Belgique avec un dépôt en Belgique de 1 100m<sup>2</sup> avec bureaux.

Valeur souhaitée des parts sociales 450 000€.

Le cédant est tout à fait disposé à accompagner le repreneur.

Dossier complet de 27 pages + 7 pièces en annexe transmis après signature d'une lettre d'engagement de confidentialité complétée acceptée.

## Positionnement concurrence

### Points forts

Opportunité de reprise.

## Infos sur la cession

### A propos de la cession de cette entreprise

Type de cession envisagée	Majoritaire
Raison principale de cession	Autre
Complément	Autre projet.
Prix de cession	450 k€
L'immobilier n'est pas compris dans la cession.	

### Profil de repreneur recherché

Profil recherché	Personne physique
------------------	-------------------